

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Assemblé
Décoré
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papier points

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	3 mois. 41.00; 6 mois. 81.00; 1 an. 150.00
	France et Belgique.....	» 22.00; » 43.00; » 80.00
	Etranger: Tarif A.....	» 30.00; » 70.00; » 140.00
	» Tarif B.....	» 20.00; » 40.00; » 80.00

REDACTION.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1904. Inter. 6.
ANNONCES.....	TOURCOING.....	33, rue Carnot. Téléph. 37.
	LILLE.....	3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
	PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.43.

L'HOMME CHIC
se chausse
aux
CHAUSSURES
DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX

BILLET PARISIEN

La volonté de vivre du Gouvernement

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 10 JANVIER (MINT). — Les interpellations sur la politique du Gouvernement ont été discutées cet après-midi, à la Chambre, après le discours d'usage de M. Fernand Bouisson. Cette demi-journée n'ayant pu épuiser le débat, nous n'entendrons que demain la réponse du Président du Conseil. D'ores et déjà, on sait avec une quasi-certitude que le Gouvernement l'emportera contre les forces coalisées des communistes, des socialistes, des radicaux-socialistes et d'une partie des républicains socialistes. Le groupe de la gauche radicale qui, en effet, joue en quelque sorte, par sa position centrale dans l'assemblée, le rôle d'arbitre, a décidé de manifester sa confiance au Gouvernement.

Bien mieux, c'est l'ordre du jour d'un membre de la gauche radicale, M. Manaut, qui, accepté par M. le Président du Conseil, permettra aux partisans du Gouvernement de se grouper derrière lui. Il est vrai que la rédaction primitive de cet ordre du jour a été modifiée en ce sens qu'il n'est plus question d'une confiance au Gouvernement, mais d'une confiance au Président du Conseil.

La gauche radicale ne cache pas son dépit de voir les radicaux-socialistes rester en dehors et de la majorité gouvernementale. Elle forme des vœux pour que l'union de tous les républicains redécouvre une réalité. Mais n'est-ce pas précisément le sentiment de M. Poincaré lui-même?

Si les Valois n'ont pas voulu entrer dans la combinaison ministérielle, ce n'est pas faute de le lui avoir proposé.

Il y a donc gros à parier pour que le groupe de la gauche radicale, qui ne veut pas dans les circonstances présentes prendre la responsabilité d'une crise, se rende aux raisons de M. Poincaré et vote un ordre du jour de confiance exempt de toute ambiguïté.

Confirmer l'information que nous avons donnée hier, M. Poincaré a déclaré aujourd'hui que son ministère avait l'intention de voter, à la Chambre, un ordre du jour de confiance. « Même si nous n'avons que deux voix de majorité », ont précisé les ministres à l'issue du Conseil de Cabinet qui s'est tenu ce matin, nous resterons à notre poste.

Ainsi, l'éventualité d'un remaniement ministériel est décidément écartée. Or M. Poincaré aura une majorité — quelle qu'elle soit — et avec ses collaborateurs actuels il poursuivra sa tâche jusqu'à la conclusion des négociations internationales qui vont s'ouvrir, ou la confiance lui étant refusée, il se retirera sans sa faute.

Encore une fois, la première de ces hypothèses est presque une certitude.

M. Hoover en Amérique du Sud



M. Hoover (à gauche) président des Etats-Unis, à son arrivée à Montevideo. — A côté de lui, le ministre ULISES GRAHAM SMITH. (W.W.P.)

M. Caillaux se casse le nez dans un accident d'auto

Chartres, 10 janvier. — M. Caillaux, ancien président du Conseil, a été blessé, ce matin, dans une collision d'automobiles qui s'est produite sur la route nationale, à 6 km. de Courville.

Le sénateur de la Sarthe se rendait à Paris avec son chauffeur et son valet de chambre lorsqu'à 10 h. 30 en face du hameau du Châtelet, sa voiture vint heurter un châssis qui se dirigeait vers Le Mans.

Les conducteurs des deux véhicules n'avaient pu, à cause du brouillard, s'apercevoir à temps. Tous deux appuyèrent brusquement sur leur droite, mais, par suite du verglas, les deux voitures patinèrent et vinrent se heurter.

M. Caillaux, qui a les os du nez fracturés, après avoir reçu les soins d'un médecin, a été conduit, dans la voiture d'un garagiste de Courville, dans une clinique de Chartres.

Un scandale financier en Alsace

Strasbourg, 10 janvier. — Après une longue instruction, l'affaire de la Société « le Knolin de l'Est » vient de prendre une tournure particulièrement grave. Sur rapport des experts commis à cet effet, M. Matter, juge d'instruction, avait déjà fait arrêter M. Neter, un des fondateurs d'une entreprise qui apparaît comme une vaste escroquerie au détriment de la laborieuse population alsacienne. Enfin, aujourd'hui, le juge a inculpé huit des principaux dirigeants de la société et le Knolin de l'Est, parmi lesquels MM. Siess, Fegroff, en fuite, Paul Kopf, etc., et le propre plaignant, M. Juge, ancien associé de M. Neter et un des fondateurs de l'affaire.

Contre un passif de 15 millions environ, il ne reste qu'un actif hypothétique. Selon certaines estimations les pertes pour les actionnaires et les créanciers se chiffraient entre 12 et 14 millions.

LETTRE DE BRUXELLES

L'ACTION SOCIALISTE

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 10 janvier 1929

Catholiques et libéraux, qui se disputent encore sur le terrain socialiste des coalitions injustes pour les catholiques, sont d'accord pour reconnaître que la victoire de l'extrême-gauche aux prochaines élections, amènerait une nouvelle crise financière. Les socialistes ont toujours à la formule primée: « Prendre l'argent où il est ». C'est-à-dire, en attendant l'expropriation finale, la taxation à outrance de l'industrie et du commerce, comme si les charges fiscales n'affectaient pas les produits de l'industrie et n'augmentaient pas le prix de revient et donc le prix de vente. Et que devient alors l'industrie qui, à cause de l'élevation de ce prix de vente, se trouve évincée par des concurrents moins chargés d'impôts? Il faut qu'elle ferme ses portes ou qu'elle aille s'installer sous des cieux plus cléments.

On a assisté à cette foute épreuve des capitaux quand, sous l'influence néfaste du socialisme au pouvoir, le franc s'est effondré. Il n'y a pas encore deux ans.

Il ne s'agit pas, certes, de reprendre aux travailleurs les droits et améliorations de vie qu'ils ont si légitimement et si péniblement acquis. Il ne s'agit pas d'opposer, aux justes revendications des employés et des petits bourgeois, un « non postumus » arrogant et criminel. Le programme social catholique que nous avons signalé à plusieurs reprises, est éloquent à ce sujet. Et les œuvres ouvrières chrétiennes sont toujours là pour rappeler à leur devoir de justice et de fraternité ceux qui seraient tentés de l'oublier.

Aussi, ce n'est point la démocratie que les partis d'ordre visent dans le socialisme et cet esprit destructeur de tout ordre et de tout progrès qui, sous le nom de lutte des classes, entretient perpétuellement les travailleurs dans un état de révolte contre ce qui n'est pas « eux », au lieu de les élever dans cette idée que l'entente et la collaboration de toutes les classes sont génératrices de progrès réel.

L'action socialiste se manifeste encore sur le terrain scolaire. On sait qu'il y a actuellement, dans les écoles officielles belges, près de quatre mille instituteurs affiliés au parti rouge. La plupart d'entre eux sont à tendance nettement bolchevistes. Or, ces quatre mille instituteurs ont décidé d'appuyer une campagne électorale du socialisme: c'est-à-dire que, dans quatre mille classes ou écoles publiques belges, l'enseignement va être imprégné de socialisme, plus profondément que jamais. Un ancien ministre socialiste pense d'ailleurs à cette propagande, dans tous ses discours électoraux. Pour illégitime que soit leur attitude, les instituteurs et institutrices socialistes ont au moins la loyauté de prévenir les autorités.

Celles-ci ne pourront pas avoir l'excuse de l'ignorance, lorsque la propagande du corps enseignant socialiste aura porté ses fruits.

Du côté de la presse, les socialistes font aussi un effort énorme. Ils annoncent de sérieux progrès, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. Il serait dangereux de nier ces progrès. L'action socialiste en vue des élections, s'annonce considérable.

LA QUESTION ROMAINE

L'Agence Havas a reçu de son correspondant à Rome la dépêche suivante: « En ce qui concerne la question romaine, il semble qu'on puisse enregistrer quelques faits qu'on donne comme acquis. Tout d'abord aucune sanction ou garantie de caractère international ne serait requise, c'est-à-dire que la question serait résolue entre l'Etat italien et le Saint-Siège. En outre, le collège des cardinaux aurait, par avance, souscrit à toute décision du Saint-Père à ce sujet. » Enfin, il y aurait un arrondissement du territoire qui doublerait à peu près la propriété actuelle du Saint-Siège; pour ce dernier point, il est à peine besoin d'ajouter qu'il s'agit simplement d'un projet.

De nombreux catholiques et prêtres italiens ne dissimulent pas leur espoir très vif de voir l'année jubilaire pontificale apporter la solution de la question romaine. On cite, d'ailleurs, certains cardinaux qui n'hésitent pas à manifester très ouvertement leurs désirs dans ce sens.

Le Paraguay démobilisé

Assomption, 10 janvier. — Un décret présidentiel démobilise toutes réserves.

M. Ayala, ministre du Paraguay, à Washington, a décliné l'offre qui lui était faite de représenter le Paraguay au comité de conciliation pour raison de santé.

Au ministère de la Justice en Allemagne



(Wide World photos.)
M^{me} VON ERFFA qui a 28 ans, vient d'être nommée par le ministre de la Justice d'Allemagne, M. Koch-Weser, comme collaboratrice scientifique.

APRÈS LE COUP D'ÉTAT DU ROI ALEXANDRE



Le roi ALEXANDRE DE YOUGOSLAVIE, LA REINE MARIE ET LEUR FILS PIERRE, AGE DE SIX ANS

Le meurtrier de M. Fachot a été confronté avec sa femme

Paris, 10 janvier. — Afin de procéder à différentes confrontations, M. Matifès, juge d'instruction, avait fait extraire cet après-midi de la prison de la Santé, Georges Benoit, le meurtrier du conseiller Fachot. Le magistrat, voulant mettre au point certains détails donnés par Benoit, avait également convoqué M^{me} Benoit, femme de l'inculpé, le père de celui-ci et M. Mourou, député communiste de Strasbourg.

Seule M^{me} Benoit s'est présentée; M. Benoit, atteint d'une maladie de cœur, avait envoyé à M. Matifès un certificat médical et M. Mourou, retenu par la séance de la Chambre des députés, avait adressé une lettre d'excuses.

Avant d'être mise en présence de son mari, M^{me} Benoit a confirmé aux juges les déclarations qu'elle avait déjà faites à M. Nicolle, commissaire de police, lors de l'enquête de celui-ci en Alsace.

« J'ai toujours ignoré, a-t-elle dit, le projet de mon mari. Il ne m'a jamais avisée de son intention de tuer M. Fachot. Ni une mère ni moi, d'ailleurs, n'avions entendu parler de celui-ci avant l'attentat commis par mon mari. »

Et se couvrant le visage, M^{me} Benoit se mit à pleurer.

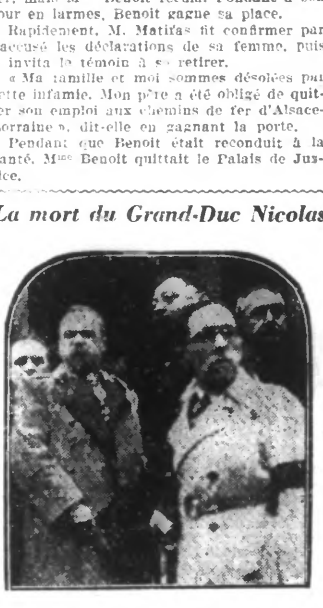
A ce moment, on introduisit Benoit, qui fit un pas vers sa femme et voulut l'embrasser, mais M^{me} Benoit recula. Fondant à son tour en larmes, Benoit parqua sa place.

Rapidement, M. Matifès fit confirmer par l'accusé les déclarations de sa femme, puis il invita le témoin à se retirer.

« Ma famille et moi sommes désolés par cette infamie. Mon père a été obligé de quitter son emploi aux chemins de fer d'Alsace-Lorraine », dit-elle en gagnant la porte.

Pendant que Benoit était reconduit à la Santé, M^{me} Benoit quittait le Palais de Justice.

La mort du Grand-Duc Nicolas



(Wide World photos.)
Un service funèbre a été célébré à l'église russe de la rue Daru pour le grand-duc Nicolas de Russie.

On remarqua parmi l'assistance le GÉNÉRAL MILLER (à gauche), ancien commandant des troupes blanches à Arkhangel, représentant le général Koutepoff, commandant en chef des armées blanches, actuellement à Cannes.

M. DOUMER EST REELU PRÉSIDENT DU SENAT

Paris, 10 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence du doyen d'âge, M. Fleury.

On procède immédiatement à l'élection du bureau définitif, en commençant par le président et c'est le député habituel aux urnes de la tribune, M. Doumer est réélu président par 213 voix sur 228 votants.

On passe à l'élection des vice-présidents. En voici le résultat: Voix: 212. Sont élus: MM. Albert Lebrun, 100 voix; Rabier, 178; R. Renoult, 178; Millères Leroux, 168.

On passe à l'élection des secrétaires. En voici le résultat: Voix: 176. Sont élus: MM. Emile Sari, 168 voix; Humblot, 164; Abel Lefèvre, 162; Gaudaire, 161; Valette, 150; Donon, 149; Courtier, 146; de Labernat, 146.

On passe à l'élection des questeurs, dont les résultats sont les suivants: Voix: 173. Sont élus: MM. Loubet, 174; Monstervin, 174; Lancelin, 162.

Les différents scrutins terminés, la séance publique est reprise. M. Fleury annonce les résultats.

On valide l'élection de M. Gadaud dans la Dordogne, puis la séance est levée.

LE « MALAKOFF » sombra en dix minutes

Marseille, 10 janvier. — Les trois rescapés du naufrage du vapeur « Malakoff », recueillis par le paquebot « Ville-de-Paris »: le deuxième mécanicien Le Bolloch, 57 ans, originaire de Brest, marié et père d'un enfant qui fait actuellement son service militaire; le chauffeur Richard Legendre, 34 ans, habitant Paris, quartier des Lilas, et le chauffeur Joseph Bidau, 24 ans, né à Penvenant (Côtes-du-Nord), sont arrivés hier à Marseille et ont fait le récit du naufrage.

Le « Malakoff » était parti d'Alger dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier avec quatre mille tonnes à destination de Marseille, par un temps assez favorable. Il y avait à bord trente-trois hommes d'équipage et deux passagers, Mme Guemper, femme du commandant, et Mme Marett, femme du premier mécanicien.

Le 2 janvier, à 23 heures, au large de l'île Minorce, alors qu'une partie de l'équipage dormait déjà, le « Malakoff » vint s'immobiliser sur un fond rocheux. Immédiatement le commandant faisait sonder les cales et on commença de faire machine arrière. Toutes les manœuvres furent inutiles et le « Malakoff » commença immédiatement à s'enfoncer. Une embarcation de sauvetage ayant à bord vingt hommes et les deux passagers fut immédiatement mise à l'eau tandis que le commandant et le premier mécanicien restèrent à leur poste. En moins de dix minutes le « Malakoff » sombra et le remous faisait chavirer la frêle embarcation de sauvetage dont plusieurs des occupants consentirent aussitôt.

Néanmoins, quatre d'entre eux, les trois marins et un Malgache du nom de Manzua, purent monter sur un yacht qui s'était détaché du pont du « Malakoff ».

De nombreux employés de M^{me} Hanau ont été entendus

Paris, 10 janvier. — Des commissaires aux délégations judiciaires, sur commissions rogatoires de M. Glard, juge d'instruction, ont commencé ce matin l'audition de nombreux employés de la « Gazette du Franc ». Ces auditions vont se poursuivre pendant plusieurs jours. M. Dorier a interrogé M. Massard, secrétaire de Mme Hanau; celui-ci lui a déclaré qu'il n'était pas au contact des affaires de la maison, mais qu'il trois reprises M. Amar était venu le trouver afin de faire des propositions à Mme Hanau. M. Massard avait refusé les propositions de cet intermédiaire. D'autre part, M. Ameline, parmi les employés qu'il a interrogés, en a trouvé un qui lui a déclaré qu'il avait voulu vérifier les comptes des démarcheurs, mais qu'il s'était aperçu qu'aucune comptabilité n'existait.

D'autre part, M. Glard a entendu au cours de la journée, un certain nombre de témoins, parmi lesquels de nombreux employés de la « Gazette du Franc ».

M. Barras a dit: « Je suis entré en mai 1925 à la « Gazette du Franc » comme chef du service des chèques; 95% du personnel était incapable. M. Amar était venu le trouver afin de faire des propositions à Mme Hanau. M. Massard avait refusé les propositions de cet intermédiaire. D'autre part, M. Ameline, parmi les employés qu'il a interrogés, en a trouvé un qui lui a déclaré qu'il avait voulu vérifier les comptes des démarcheurs, mais qu'il s'était aperçu qu'aucune comptabilité n'existait. »

Un emprunt roumain va être lancé à Paris

Bucarest, 10 janvier. — Une note officielle annonce que M. Maniu, président du Conseil, a reçu de Paris une communication l'informant que les négociations relatives à la conclusion d'un emprunt sont terminées. Le ministre des Finances va se rendre à Paris pour fixer le cours de l'émission et signer le contrat.

Les sports pendant l'hiver



Un sleigh attaché à une moto sur la patinoire artificielle à Wamsee, près de Berlin. (W.W.P.)

LE « MALAKOFF »

Marseille, 10 janvier. — Les trois rescapés du naufrage du vapeur « Malakoff », recueillis par le paquebot « Ville-de-Paris »: le deuxième mécanicien Le Bolloch, 57 ans, originaire de Brest, marié et père d'un enfant qui fait actuellement son service militaire; le chauffeur Richard Legendre, 34 ans, habitant Paris, quartier des Lilas, et le chauffeur Joseph Bidau, 24 ans, né à Penvenant (Côtes-du-Nord), sont arrivés hier à Marseille et ont fait le récit du naufrage.

Le « Malakoff » était parti d'Alger dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier avec quatre mille tonnes à destination de Marseille, par un temps assez favorable. Il y avait à bord trente-trois hommes d'équipage et deux passagers, Mme Guemper, femme du commandant, et Mme Marett, femme du premier mécanicien.

Le 2 janvier, à 23 heures, au large de l'île Minorce, alors qu'une partie de l'équipage dormait déjà, le « Malakoff » vint s'immobiliser sur un fond rocheux. Immédiatement le commandant faisait sonder les cales et on commença de faire machine arrière. Toutes les manœuvres furent inutiles et le « Malakoff » commença immédiatement à s'enfoncer. Une embarcation de sauvetage ayant à bord vingt hommes et les deux passagers fut immédiatement mise à l'eau tandis que le commandant et le premier mécanicien restèrent à leur poste. En moins de dix minutes le « Malakoff » sombra et le remous faisait chavirer la frêle embarcation de sauvetage dont plusieurs des occupants consentirent aussitôt.

Néanmoins, quatre d'entre eux, les trois marins et un Malgache du nom de Manzua, purent monter sur un yacht qui s'était détaché du pont du « Malakoff ».

Six jours et six nuits en mer sur un petit yacht

Ce yacht, qui avait été embarqué sur le « Malakoff » au Havre, devait être débarqué à Marseille; cette embarcation — le « Nannoussa » — appartenait à M. Louis Léguent, industriel et le sportman bien connu. Pendant six jours et six nuits, les rescapés luttèrent contre la mort, souffrant atrocement de la soif. Sans cesse, des paquets de mer inondaient le petit yacht, obligeant les malheureux à travailler sans arrêt à l'épuisement de l'eau à l'aide d'un seau improvisé. L'heure en heure, les forces des quatre hommes faiblissaient, et à la fin du troisième jour, le Malgache qui était mourant, fut emporté par une lame.

Au cours de la quatrième journée, les trois survivants aperçurent un chalutier, mais ce vapeur suivait sa route, n'ayant pas vu les signaux.

Lorsque le « Ville-de-Paris » recueillit les trois naufragés, ils étaient à bout de force, et le second mécanicien Bolloch était même évanoui.

Il faut noter que les rochers sur lesquels le « Malakoff » sombra n'étaient signalés par aucun feu, seul le phare d'Alcúzar était allumé à quelques milles de là. Toutefois, on ne s'explique guère ce naufrage car le mer était calme et la visibilité excellente.

On sait que sur les trois naufragés, deux y ont été recueillis: les trois rescapés du « Ville-de-Paris » et sept autres qui réussirent à gagner à la nage les côtes d'Espagne.

LES INTERPELLATIONS sur la politique générale du Gouvernement

Paris, 10 janvier. — Les membres du Gouvernement se sont réunis jeudi matin, en Conseil de cabinet, au ministère des Finances, sous la présidence de M. Poincaré. Le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères ont entretenu le Conseil des négociations relatives au règlement des réparations que la nomination des experts, qui sera officielle aujourd'hui, fait entrer dans la phase décisive.

Le Conseil a ensuite examiné la situation politique et l'ordre du jour des deux Chambres. Le Gouvernement demandera à la Chambre de discuter les interpellations dans l'ordre suivant: politique générale, questions financières, question d'Alsace et, ces trois sujets une fois épuisés, de revenir à la règle habituelle en réservant le vendredi aux interpellations suivantes.

Le président du Conseil a fait connaître les grandes lignes de discours qu'il prononcera au cours du débat sur la politique générale.

LA GAUCHE RADICALE DE LA CHAMBRE DÉCIDE DE DÉPOSER UN ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

Dès ce matin, la gauche radicale, qui doit avoir dans le débat une position prépondérante, s'est montrée, en grande majorité, favorable au gouvernement et a décidé en principe, de déposer l'ordre du jour de confiance suivant, dont les termes seront sans doute soumis à l'approbation du président du Conseil: « La Chambre résout à l'unanimité, avec le concours de tous les républicains, une politique nettement sociale dans le respect des lois et des institutions républicaines dans le développement économique et la sécurité du pays, approuvant les déclarations du Gouvernement; confiante en lui pour assurer au mieux des intérêts de la nation et de la paix; le règlement des grandes questions internationales et reposant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

LES AUTRES GROUPES QUI VOTERONT POUR LE GOUVERNEMENT

Paris, 10 janvier. — Le groupe de l'Union Républicaine Démocratique a procédé avant la séance à un simple échange de vues sur la situation politique et n'a pris aucune disposition en vue de la discussion sur la politique générale. Néanmoins, il a décidé de voter à l'unanimité contre toute priorité repoussée par le Gouvernement et pour l'ordre du jour de confiance qui sera accepté par le président du Conseil.

L'Action Démocratique et Sociale a pris la même résolution.

Le groupe des républicains de gauche s'est montré partisan de retirer son ordre du jour en présence de celui de la gauche radicale et de donner son adhésion à ce dernier texte qui serait également signé par son président s'il reçoit l'adhésion de M. Poincaré.

Il se mettra d'accord avec la gauche radicale à ce sujet au cours de la réunion que celle-ci tiendra demain.

LA SÉANCE

Paris, 10 janvier. — Le sensationnel débat qui va s'engager, sera suivi par le Tout-Paris, qui a pu procurer des cartes d'entrée. Malgré le froid intense qui sévit sur les bords de la Seine, le public fait queue de longues minutes. Quel d'Orsay, avant d'entrer dans le Palais-Bourbon.

Les députés présents à Paris ont tous à l'heure de l'ouverture, M. Fernand Bouisson